

## Contrat de réservation d'un stage en ferme pédagogique

**A signer et à renvoyer par mail ou courrier**

**Coordonnées du propriétaire :** Mme Henrard Murielle domiciliée à rue Boca de Waremmes n°2 à 4317 Les Waleffes

Tél.: 019/54.63.80 - Fax: 019/54.63.80 - GSM: 0479/51.61.10 - E-mail : info@leboca.be

N° TVA: BE 0550440950

N° compte : BE85 1030 3515 6306

BIC / SWIFT: NICABEBB

**Coordonnées du responsable de l'enfant ET de l'enfant:**

M. et/ou Mme.....

domicilié(s) à .....

Tél.: ..... Fax : .....

GSM: ..... E-mail:.....

N° compte : IBAN .....BIC/SWIFT:.....

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Sexe de l'enfant:.....

**Il a été convenu et accepté par la présente, la réservation d'un stage à la ferme pour la période** du 04 janvier 2016 au 06 janvier 2016.

Les activités se déroulent entre 09h00 à 16h00. La garderie est possible de 08h à 09h00 et de 16h00 à 17h30 moyennant un supplément de 5 €

En fonction de votre choix, le stage a lieu pour un prix global de **55 €** ou de **60 €**

Nous vous demandons de payer le montant du stage, soit 55 € (sans garderie) ou 60 € (avec garderie) au plus tard 1 mois avant le stage sur le compte ci-dessus avec la mention suivante: nom et prénom de l'enfant + période de stage.

**La réservation n'est effective** qu'à la réception de ce document signé et du paiement.

Vous recevrez donc un mail de confirmation dès réception du document signé et du paiement et ce au plus tard 30 jours avant le stage.

Le responsable accepte et s'engage à respecter les conditions générales qui font partie intégrale du présent contrat.

Fait en double exemplaires à Les Waleffes, le 01.10.16.

Le propriétaire,  
Murielle Rigo

Le responsable,

## CONDITIONS GENERALES

### Article 1                    **INSCRIPTION**

L'inscription est effective par la réception du document signé et du paiement.

### Article 2                    **PAIEMENT DU SOLDE**

Le montant du séjour doit être payé au plus tard 1 mois avant le stage.

### Article 3                    **ASSURANCES**

➤ **Assurances Incendie**

Le propriétaire est assuré pour ses locaux.

➤ **Assurances Responsabilité Civile**

Le propriétaire est couvert en RC exploitation pour ses activités agricoles ainsi que pour ses activités en ferme pédagogiques avec une extension dans son contrat RC exploitation ainsi qu'une extension en intoxication alimentaire lorsqu'il y a des repas servis.

### Article 4                    **ANNULATION**

Le remboursement du stage a lieu uniquement en cas de certificat médical.

### Article 5

Un écourtement du stage ne donne pas droit à un remboursement.

**Date**

**Signature**

### **Informations complémentaires importantes**

Prévoyez, tant pour les petits que pour les grands, des **vêtements et chaussures adéquats**: bottes, veste imperméable par temps de pluie, chapeau ou casquette l'été...

**N'oubliez le repas de midi, les boissons et les collations. (Nous avons du malheureusement changer car la majorité des parents préfère fournir eux-mêmes la collation de leur enfant).**

Prenez les précautions nécessaires pour **les personnes allergiques** aux poussières, aux animaux, à certains aliments...

Les parents acceptent-ils que les enfants soient éventuellement pris en photo pour notre photothèque?    oui    non

Avez-vous des enfants qui sont allergiques à un type d'aliment (légumes, fruits, lait,...?)  
Si oui, le quel?